

COMMANDE de gobelets réutilisables - Ville de Neuchâtel

MANIFESTATION

Nom de la Manifestation : Date : Lieu :

RESPONSABLE DE LA MANIFESTATION

Société / Organisme : Adresse :

Nom / Prénom : N° téléphone : Email :

COORDONNEES DE FACTURATION

Cocher ici si mêmes coordonnées que responsable manifestation

Société / Organisme : Adresse :

Nom/Prénom : N° téléphone : Email :

COMMANDE

RESTITUTION

	Tarifs location- lavage /boite (CHF)	Commande (3 caisses max en tout)	Nombre de caisses	Gobelets manquants
Gobelets NON-CONSIGNÉS - Ville de Neuchâtel				
• Box mixte 25/10 : 104 gobelets 25 cl + 84 gobelets 10 cl	35.-			
• Box 25 : 120 gobelets 25 cl	25.-			
• Box 10 : 252 gobelets 10 cl	45.-			
Gobelets CONSIGNÉS – Ecomanif				
• Caisse 150 gobelets 10 cl	35.-			
• Caisse 240 gobelets 25 cl	55.-			

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de commande ci-après

Date :

Signature

Date :

Signature :

Conditions générales au 03.07.2020

1. Principes

- 1.1. Afin de faciliter l'utilisation de gobelets réutilisables pour les petites et très petites manifestations organisées sur le territoire communal, la Ville de Neuchâtel met à disposition des gobelets réutilisables de 25cl et 10cl.
- 1.2. Seules les manifestations organisées sur le territoire communal peuvent louer des gobelets auprès des Caves de la Ville.
- 1.3. Jusqu'au 31.12.2020, le lavage des commandes de moins de 500 gobelets est pris en charge par la Ville de Neuchâtel. Dans ce cas, seuls les gobelets manquants seront facturés.
- 1.4. Deux types de gobelets peuvent être loués. Lorsque la manifestation propose une verrée offerte, il est préférable d'utiliser des gobelets non consignés. Lorsque les boissons sont payantes, il vaut mieux utiliser des gobelets consignés.

2. Commande

- 2.1. Toute commande doit faire l'objet d'un formulaire de commande, dûment rempli et retourné à caves.villeneuchatel@ne.ch au moins **1 semaine** avant la date de l'événement. **La commande ne devient effective qu'après confirmation par mail.**
- 2.2. La commande de gobelets s'effectue par caisse contenant une quantité définie de gobelets.
- 2.3. Le matériel sera pris en charge et restitué aux Caves de la Ville :

CAVES DE LA VILLE - Avenue DuPeyrou 5 - 2000 Neuchâtel

T +41 32 717 76 95 / caves.villeneuchatel@ne.ch / www.cavesdelaville.ch

3. Réception et restitution du matériel

- 3.1. Le client réceptionne et rends les caisses de gobelets par ses propres moyens.
- 3.2. Les caisses sont à réceptionner et à ramener auprès des Caves de la Ville.
- 3.3. Tarifs : l'intégralité du lavage d'une caisse ouverte est facturée.
- 3.4. Les gobelets manquants sont facturés 1.-/gobelet au client

Organiser une manifestation responsable

Le guide « Événements en Ville 2020 » vous donne toutes les informations et adresses locales utiles pour organiser une manifestation prenant en compte le développement durable. A télécharger sur : www.neuchatelville.ch/manifsdurables.

Retrouvez en page 8 toutes les bonnes adresses pour louer de plus grandes quantités de gobelets ou de la vaisselle réutilisable.